

La Réunion au EES Europe 2016 en partenariat avec Intersolar

LE SALON INCONTOURNABLE DES SOLUTIONS
DE STOCKAGE D'ÉNERGIE

DU 22 AU 24 JUIN 2016
MUNICH - ALLEMAGNE



La Réunion au EES EUROPE 2016

Organisé dans le cadre d'INTERSOLAR EUROPE

LE STOCKAGE DE L'ÉNERGIE SOLAIRE: UN MARCHÉ EN PLEINE CROISSANCE

En partenariat avec Intersolar Europe, l'un des plus grands salons professionnels au monde consacré aux technologies solaires, EES (Electrical Energy Storage) Europe est la plateforme dédiée aux batteries et aux systèmes de stockage d'énergie. Cet évènement d'envergure internationale est le point de convergence de l'industrie pour les fournisseurs, les fabricants, les distributeurs et les utilisateurs de solutions de stockage d'énergie électrique fixes et mobiles.



en partenariat avec



NEXA, l'Agence Régionale de Développement, d'Investissement et d'Innovation, propose aux entreprises réunionnaises d'exposer au EES EUROPE 2016 sous la bannière INVEST IN REUNION, en collaboration avec Business France.

Offre valable pour un maximum de 6 entreprises réunionnaises menant leurs activités dans les secteurs concernés.

LES POINTS FORTS DU MARCHÉ ALLEMAND¹

- L'Allemagne est l'un des pays pionniers de l'énergie solaire.
- Puissance cumulée installée : **1ère** position mondiale avec **38,5 GW**
- En 2014 : l'électricité solaire a fourni **35,2 MDS** de kWh couvrant **6,9%** de la consommation électrique allemande.
- Le gouvernement allemand s'est formellement engagé en faveur d'une transition énergétique d'ici 2050, grâce à des mesures incitatives visant à améliorer l'efficacité énergétique de l'Allemagne.

Intersolar - EES europe 2015 :

- 1000 exposants de 48 pays
- 38 000 visiteurs venus de 140 pays



La Réunion au EES EUROPE 2016

LES OBJECTIFS

- Valoriser le savoir-faire réunionnais en matière d'énergies renouvelables et de développement durable
- Permettre aux entreprises réunionnaises de rencontrer les principaux acteurs de l'industrie solaire en Allemagne ainsi que les parties prenantes des systèmes de stockage d'énergies sur un salon international
- Impulser la rencontre entre l'offre réunionnaise et la demande internationale

PROGRAMME DE LA MISSION EN COLLABORATION AVEC BUSINESS FRANCE

- Rencontre avec «Invest in Bavaria» (Mardi 21 juin 2016) : Prestation valable pour 1 pers. par entreprise
- Accès au EES (Electrical Energy Storage) et à Intersolar Europe - Salon et Conférences
- Cocktail de networking sur le stand «Invest in Reunion» en présence des exposants et prospects du salon
- Mission découverte : Visites du salon et Rendez vous collectif
- Pack Exposant : Présence sur un stand collectif «Invest in Reunion»
- Pack Prospection : Organisation de RDV B to B ciblés

LA COMMUNICATION

- Insertion dans le catalogue officiel du salon et le Guide des Exposants Réunion
- Communiqué de presse collectif annonçant la participation de La Réunion au salon
- Communication web sur les sites NEXA et les réseaux sociaux relayant la présence de la délégation Réunion au salon
- Mise à disposition de documents de communication bilingue (anglais/ allemand) et cartes de visite territoriales pour l'entreprise
- Documents de promotion économique du territoire en anglais et en allemand
- Goodies

La Réunion au ESS EUROPE 2016

Offre d'accompagnement NEXA valable pour un minimum de 3 entreprises réunionnaises menant leurs activités dans les secteurs concernés, sous réserve d'éligibilité à la mesure ACCME¹ et à la convention Business France - Ministère de l'Outre-Mer

Cette offre comprend les prestations détaillées dans les packs ci-dessous, ainsi que :

- # Les transferts sur place (A/R aéroport - hôtel et A/R hôtel - salon)
- # Les droits d'inscription au EES Europe 2016, accès au salon et conférences Intersolar (1 à 2 pers./entreprise)
- # Le Package « Fiches entreprise et cartes de visites territoriales » en anglais et allemand
- # Les rendez vous collectif de 4 institutions par entreprise
- # La mise à disposition du fichier de donneurs d'ordre

¹ L'ACCME (Actions Collectives pour la conquête des marchés extérieurs) est une aide du FEDER pour les PME au sens de l'axe 3 de la fiche action des Programmes Opérationnels Européens 2014-2020, et dont le siège social est situé à La Réunion.

Les bénéficiaires doivent correspondre aux critères suivants : entreprises de production, transformation, conditionnement, façonnage et montage et de prestations de services aux registres légaux, hors secteur touristique.

Ne sont pas éligibles les PME exerçant leurs activités dans les secteurs exclus par le règlement de la Commission UE 1407/2013 du 18 décembre 2013 relatif à l'application des articles 107 et 108 du traité sur le fonctionnement de l'Union Européenne aux aides de minimis.

Pack Exposant

Un espace aménagé sur le stand collectif «Invest in Reunion»

Présence d'un interprète bilingue (français/allemand) durant le salon

Transport aérien : Départ lundi 20 juin / Retour samedi 25 juin 2016

> valable pour 1 pers./entreprise

Hébergement (5 nuits): 1 pers./entreprise



2700 € max¹

* Pack Prospection

*** Offre valable pour 4 entreprises maximum**

Un test sur le potentiel de votre offre

Programme de rendez-vous B to B ciblés

Transport aérien : Départ lundi 20 juin / Retour jeudi 23 juin 2016

> valable pour 1 pers./entreprise

Hébergement (3 nuits): 1 pers./entreprise



2300 € max²

¹ Montant valable en cas d'éligibilité à l'ACCME. Il correspond à l'offre forfaitaire que le participant s'engage à payer. NEXA facturera le candidat sur la base des coûts logistiques et techniques réellement supportés.

² Montant valable en cas d'éligibilité à la fois à la convention Business France-Ministère de l'Outre-Mer et à l'ACCME. Il correspond à l'offre forfaitaire que le participant s'engage à payer. NEXA facturera le candidat sur la base des coûts logistiques et techniques réellement supportés.

La Réunion au EES EUROPE 2016

FORMULAIRE DE PARTICIPATION*

Pour candidater, merci de nous transmettre les informations ci-dessous, ainsi que l'engagement et le règlement de participation signé :

La candidature ne sera considérée complète qu'à réception de l'ensemble des pièces.

* Votre participation implique l'acceptation des conditions de participation aux salons sous la bannière INVEST IN REUNION (voir page suivante).

VOTRE ENTREPRISE

IDENTITÉ

- Raison sociale
- Nom et prénom du dirigeant
- Adresse société
- E-mail société
- Coordonnées du contact salon

VOTRE PARTICIPATION AU SALON*

OBJECTIFS

- Vos objectifs de participation au EES - Intersolar 2016
- Les produits et/ou services que vous souhaitez y exposer

VOS OUTILS DE COMMUNICATION

- Contenu des cartes de visite
nom, prénom, société, tél, courriel, site Internet
- Texte commercial pour la fiche entreprise
maximum de 300 mots
- Logo en haute définition
- Photos en haute définition pour la fiche entreprise
projet, produits, dirigeant

Je soussigné

Représentant légal de la société.....

M'engage à respecter les conditions de participation établies par NEXA
et à m'acquitter du montant facturé par NEXA sur la base des frais engagés,
dans la limite de € TTC.

Date, signature et cachet :



La Réunion au EES EUROPE 2016

RÈGLEMENT DE PARTICIPATION AUX ÉVÈNEMENTS INVEST IN REUNION

Article 1

En confirmant sa candidature pour une participation à une délégation « INVEST IN REUNION », tout organisme ou individu s'engage à avoir pris connaissance des termes du présent règlement et à les respecter.

Confirmation de l'inscription

Article 2

La constitution des délégations « INVEST IN REUNION » est étroitement liée aux objectifs et critères de sélection inscrits à l'appel à candidature le cas échéant. Ne pourront faire partie de la délégation que les candidats ayant transmis à NEXA, dans les délais inscrits à l'appel à candidature, le dossier de candidature dûment complété, accompagné des différents éléments demandés. Les candidats retenus en seront informés par NEXA.

NEXA se réserve le droit de sélectionner les entreprises qui formeront les délégations « INVEST IN REUNION ».

Participation aux délégations INVEST IN REUNION

Article 3

Chaque organisme ou individu s'engage en toute responsabilité à prendre connaissance et à respecter les conditions de participation relatives à l'évènement pour lequel il se porte candidat.

Article 4

NEXA assure la prise en charge financière d'un participant par entreprise, facturée à 50% du coût réellement supporté. Les frais de déplacement d'un éventuel participant supplémentaire au sein d'une même entreprise sont intégralement à la charge de cette dernière.

Article 5

Chaque organisme ou individu s'efforcera de respecter et de relayer l'esprit territorial de la démarche vis-à-vis de tout interlocuteur de la délégation, et d'être en mesure :

- de valoriser le territoire de La Réunion auprès des visiteurs du stand ;
- d'explicitier la nature et les objectifs de la démarche INVEST IN REUNION ;
- de connaître et de valoriser les autres membres de la délégation, d'orienter vers ces derniers les visiteurs intéressés ;
- de relayer les diverses informations et demandes de contacts vers les membres de la délégation concernés.

Éléments transmis dans le cadre de l'opération

Article 6

Sans mention de leur part, chaque membre des délégations INVEST IN REUNION autorise le service Marketing Territorial de NEXA à utiliser les éléments transmis dans le cadre de participation aux opérations « INVEST IN REUNION ». NEXA s'engage à utiliser ces éléments dans le cadre de ses missions de valorisation économique internationale de La Réunion.

Quelques exemples d'utilisations :

- mise en ligne des « fiches entreprises » ou d'autres supports de communication produits ;
- utilisation des photos transmises pour réalisation de supports de promotion économique ;
- transmission des informations contenues sur la fiche de valorisation réalisée dans le cadre de l'opération dans le cadre des missions de marketing territorial de NEXA.

Article 7

Tout membre des délégations INVEST IN REUNION donne son accord de principe quant à la communication à NEXA d'informations relatives au bilan de l'opération.

NEXA s'engage à n'utiliser les informations de nature commerciale et financière qu'à des fins d'évaluation du dispositif, ainsi qu'à les traiter de manière anonyme. Sur indication explicite de l'intéressé, NEXA s'engage à traiter également de manière anonyme les autres informations indiquées.

Article 8

Dans le cadre exclusif des opérations menées par NEXA, tout membre des délégations INVEST IN REUNION autorise NEXA à effectuer ou à faire effectuer par toute personne de son choix la reproduction, la duplication, la diffusion et la communication au public des photographies ou vidéos mettant en scène les délégations à usage interne ou externe à NEXA et pour tout support médiatique (publicitaire, promotionnel et d'information). Cette cession de droit d'utiliser l'image est consentie à titre gratuit.

Expédition de matériel de démonstration / de dégustation

Article 9

Les entreprises retenues pour former la délégation INVEST IN REUNION ont la possibilité de faire envoyer sur le salon du matériel de démonstration / dégustation. NEXA se réserve le choix du prestataire défini pour le transit et facturera l'entreprise sur la base de 50% du coût supporté. Sont concernés uniquement les exemplaires de démonstration ou de dégustation, non destinés à être vendus. Les entreprises qui décideront de faire appel à ce service s'engagent donc à ne pas commercialiser les produits expédiés sur place. La prise en charge à 50% du fret concerne à cet effet un transport aller-retour. En cas de non-respect de cette clause et de vente du matériel de démonstration sur place, 100% du coût du fret sera alors refacturé à l'entreprise.

Date, signature et cachet :





SUIVEZ-NOUS !



invest in
REUNION

Pour plus d'informations, contacter le service Marketing Territorial de NEXA, Anna DIALLO.
02 62 20 94 03
anna.diallo@nexa.re

